

Manager en ingénierie des politiques publiques

RNCP35417 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	128, 340m, 120
Formacode(s)	13237, 13041, 13087, 13027, 13021
Code(s) ROME	M1403, K1401, M1402, M1503, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2026

Certificateur(s)

CRISTAL 1 · SIRET : 43181003500029

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	35290322300043	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Manager en ingénierie des politiques publiques se définit comme entrant dans le cadre du mouvement de la réforme de l'Etat initié par les lois de décentralisation d 1982 et les suivantes, poursuivie par a loi de modernisation de l'action publique telle que définie par le gouvernement dans une déclaration du Premier ministre le 18/12/2012.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception de documents d'orientation et de planification
Conception d'une stratégie d'information et de communication
Elaboration du planning opérationnel et des moyens financiers
Constitution et mobilisation d'équipes projets et de systèmes d'information reliant les parties prenantes
Pilotage de l'organisation et de la coordination des services
Structuration du contenu des échanges d'information entre les différents services
Évaluation du projet et des différentes étapes de mise en œuvre

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Afin de présenter les options et les objectifs, aux autorités décisionnelles (politiques, administratives, économiques ou non-profit) établir et rédiger des rapports de situation ainsi que des éléments budgétaires et financiers
Élaborer des indicateurs de satisfaction
Définir les critères applicables à un système de management de la qualité en direction du citoyen-contribuable-justiciable-usager
Piloter des études ou des projets (à titre d'exemple : audits d'organisation, actions de plaidoyers auprès des pouvoirs publics) en vue d'établir un diagnostic, de formuler des propositions et d'obtenir des autorisations ou des financements adéquats

Éclairer et informer le décideur (cabinet ministériel, entreprises publiques ou privées, agences de communication publique ou d'affaires publiques) sur l'évolution de cadre normatif pour s'adapter aux normes, voire les anticiper
Traiter et décrypter des données (textuelles et/ou statistiques) pour valoriser de l'information qualifiée dans un système numérique d'information

Correspondre et dialoguer avec les pouvoirs publics et les médias afin de constituer un réseau de personnes ressources

Intervenir sur (et interagir avec) le processus de décision (préparer les interventions, programmer la mise en œuvre des projets de textes législatifs, argumenter des prises de position) afin de faire valoir des options de décision

Programmer la mise en œuvre du projet afin de traduire en actions opérationnelles des orientations stratégiques

Mettre en œuvre une stratégie de recherche de financements de type philanthropie et/ou mécénat afin de recueillir des fonds dédiés à des opérations d'intérêt général

Mettre en place, en vertu du principe de précaution, des plan de prévention de crise, afin d'anticiper les risques liés à la mise en œuvre d'un projet de politiques publiques (risques juridiques, environnementaux, sociétaux, etc.)

Organiser l'action concertée des différentes parties prenantes (par exemple dans le domaine de l'habitat, des transports ou du développement économique) afin d'asseoir la légitimité du projet par une co-construction

Mobiliser des acteurs publics et/ou privés autour des projets et programmes en coordonnant leurs activités pour s'assurer de l'efficacité du travail en réseau

Piloter des actions d'information et de communication pour fédérer les équipes et les parties prenantes dans des contextes de mise en cause de l'action publique et/ou politique

Manager les parties prenantes (services administratifs, comptables et financiers, parfois de l'informatique et des services généraux d'une association ou d'une entité administrative) pour assurer — par un bon fonctionnement des services — l'intégrité et la notoriété des structures et des décisionnaires

Prioriser les urgences et les échéances, par la mise en place de systèmes d'alerte pour maîtriser et respecter les délais et les engagements de mise en œuvre

Collaborer avec les acteurs de la recherche universitaire, en assurant l'animation et la gestion d'équipe d'experts, en respectant le budget négocié pour constituer le socle décisionnel des dirigeants de la sphère publique et politique, parapublique et du secteur non-marchand.

Valider la cohérence des messages qui sont déclinés vers chacun des publics (par ex : le tissu économique, le secteur associatif, les jeunes, les administrés, les collectivités ou les administrations) pour harmoniser la communication publique et l'information sur le projet

Organiser des rencontres avec les médias pour valoriser auprès de publics cibles le projet de politique publique et ses parties prenantes

Piloter une équipe dans un environnement international et transversal (en identifiant les problématiques managériales, en adaptant les compétences individuelles au référentiel métier et en définissant des fiches de postes) afin d'optimiser les performances individuelles et collectives

Contrôler et évaluer les processus de management pour assurer des conditions de bien-être au travail et prévenir les éventuels risques psycho-sociaux, dans le respect des procédures qualité

Blocs de compétences

RNCP35417BC01 — Concevoir la stratégie d'un projet de politique publique

LISTE DE COMPÉTENCES

Afin de présenter les options et les objectifs, aux autorités décisionnelles (politiques, administratives, économiques ou non-profit) :

(1) Établir et rédiger des rapports de situation ainsi que des éléments budgétaires et financiers. (2) Élaborer des indicateurs de satisfaction (3) Définir les critères applicables à un système de management de la qualité en direction du citoyen-contribuable-justiciable-usager

Piloter des études ou des projets (à titre d'exemple : audits d'organisation, actions de plaidoyers auprès des pouvoirs publics) en vue d'établir un diagnostic, de formuler des propositions et d'obtenir des autorisations ou des financements adéquats

Éclairer et informer le décideur (cabinet ministériel, entreprises publiques ou privées, agences de communication publique ou d'affaires publiques) sur l'évolution de cadre normatif pour s'adapter aux normes, voire les anticiper

Traiter et décrypter des données (textuelles et/ou statistiques) pour valoriser de l'information qualifiée dans un

système numérique
d'information

Correspondre et dialoguer avec les pouvoirs publics et les médias afin de constituer un réseau de personnes ressources

Intervenir sur (et interagir avec) le processus de décision (préparer les interventions, programmer la mise en œuvre des projets de textes législatifs, argumenter des prises de position) afin de faire valoir des options de décision.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique, mises en situation professionnelle.

Livrable : notes, dossier technique, cartographie...

RNCP35417BC02 — Elaborer et déployer un projet de politique publique

LISTE DE COMPÉTENCES

Programmer la mise en œuvre du projet

afin de traduire en actions opérationnelles des orientations stratégiques

Mettre en œuvre une stratégie de recherche de financements de type philanthropie et/ou mécénat afin de recueillir des fonds dédiés à des opérations d'intérêt général

Mettre en place, en vertu du principe de précaution, des plan de prévention de crise, afin d'anticiper les risques liés à la mise en œuvre d'un projet de politiques publiques (risques juridiques, environnementaux, sociétaux, etc.)

Organiser l'action concertée des différentes parties prenantes (par exemple dans le domaine de l'habitat, des transports ou du développement économique) afin d'asseoir la légitimité du projet par une co-construction

Mobiliser des acteurs publics et/ou privés autour des projets et programmes en coordonnant leurs activités pour s'assurer de l'efficacité du travail en réseau

Piloter des actions d'information et de communication pour fédérer les équipes et les parties prenantes dans des contextes de mise en cause de l'action publique et/ou politique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratiques, mises en situations.

Livrable : plan de communication interne, convention de partenariat, notes...

RNCP35417BC03 — Piloter et manager un projet de politique publique

LISTE DE COMPÉTENCES

Manager les parties prenantes (services administratifs, comptables et financiers, parfois de l'informatique et des services généraux d'une association ou d'une entité administrative) pour assurer — par un bon fonctionnement des services — l'intégrité et la notoriété des structures et des décisionnaires

Prioriser

les urgences et les échéances, par la mise en place de systèmes d'alerte pour maîtriser et respecter les délais et les engagements de mise en œuvre

Collaborer avec les

acteurs de la recherche universitaire, en assurant l'animation et la gestion d'équipe d'experts, en respectant le budget négocié pour constituer le socle décisionnel des dirigeants de la sphère publique et politique, parapublique et du secteur non-marchand

Valider la cohérence des messages qui sont déclinés vers chacun des publics (par ex : le tissu économique, le secteur associatif, les jeunes, les administrés, les collectivités ou les administrations) pour harmoniser la communication publique et l'information sur le projet

Organiser

des rencontres avec les médias pour valoriser auprès de publics cibles le projet de politique publique et ses parties prenantes

Piloter une équipe

dans un environnement international et transversal (en identifiant les problématiques managériales, en adaptant les compétences individuelles au référentiel métier et en définissant des fiches de postes) afin d'optimiser les

performances

individuelles et collectives

Contrôler et évaluer les processus de management pour assurer des conditions de bien-être au travail et prévenir les éventuels risques psycho-sociaux, dans le respect des procédures qualité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratiques, mises en situations

Livrable : planning de gestion d'un projet public, stratégie de communication, organisation d'une conférence de presse,

questionnaire sur les conditions de travail à l'attention de professionnels de l'action sociale...

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Institutions parlementaires

Administrations publiques (Fonction publique d'État, hospitalière et territoriale)

Services de l'État (Administration centrale – services déconcentrés)

Collectivités territoriales et organismes rattachés

Organismes de contrôle et de certification

Organisations professionnelles, syndicats

Entreprises et établissements publics (EPA, EPIC, EPCC) ; opérateurs de l'État

Associations

Organisations humanitaires

Organisations non gouvernementales - ONG

Entreprises (TPE, PME, groupes transnationaux)

Sociétés de conseil ; cabinets de consultance ; cabinets d'avocats

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cadre de direction des services

Directeur de cabinet

Conseiller technique

Cadre parlementaire

Conseiller parlementaire en cabinet ministériel

Chef de cabinet

Directeur des études et de la prospective

Cadre de la communication publique et politique

Directeur des relations institutionnelles et parlementaires

Manager de projet

Directeur-conseil chargé de l'organisation et du management

Cadre de direction d'établissement public / d'entreprise
publique

Manager RH secteur public (ressources humaines)

Responsable du contrôle et de l'évaluation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ces activités ne sont pas à proprement parler réglementées mais un certain nombre de fonctions et métiers sont accessibles via des concours de catégorie A de la fonction publique d'État, hospitalière ou territoriale. Nous précisons ci-après la liste des concours de catégorie A correspondant aux appellations « ISMaPP » dans le dossier complet placé en pièce jointe.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 806 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 838
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement L5X93 — Chargés d'études socio-économiques U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaires de la première année en science politique et management public délivré par l'ISMAPP ·

Candidats issus des classes préparatoires littéraires en troisième ou en quatrième année

L'admissibilité est prononcée sur la base des notes obtenues au concours d'entrée dans les Écoles Normales Supérieures (épreuves de la BEL, de la banque commune BL, ou du concours Cachan D1 – mention Droit)

Les candidats déclarés admissibles passent un oral spécifique, composé de deux entretiens devant jury : un entretien sur un sujet de société et un entretien de sensibilité à la sphère publique et politique

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 5 membres dont 3 membres extérieurs

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 650 €
Selon la branche	6 300 € – 7 904 €
Prise en charge	Branches concernées

7 650 €	Valeur par défaut · 206 branches
7 904 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
7 700 €	CPNEF de l'audiovisuel
7 600 €	CPNE Banque
7 550 €	CPNEF de la Publicité
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	29	0	89 %	96 %
2018	25	0	76 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP2860, RNCP23815

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42502

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35417/>